

PROBLÈMES DES DISCOTHÈQUES

Création et entretien d'une discothèque

ON m'a demandé de vous parler de la création et du fonctionnement de la discothèque de la Radiotechnique. Je vais, très simplement, vous raconter comment les choses se sont passées.

En septembre 1957, les membres du Comité des loisirs de l'usine fixaient le règlement d'une discothèque de prêt, approuvaient l'achat d'une très modeste liste de disques... et me chargeaient « des détails ». Ceux d'entre vous qui ont une discothèque, savent ce qui se cache sous ces « détails », j'y reviendrai.

Mais quel était ce règlement ?

- Pouvait emprunter des disques toute personne travaillant à la Radiotechnique.
- Pas de droit d'inscription.
- Durée des prêts : une semaine.
- Droit de location : 30 francs pour 1 disque 17 cm.
40 francs pour 1 disque 25 cm.
50 francs pour 1 disque 30 cm.
- Pénalité pour un retard non justifié : 150 francs pour un disque 30 ou 25 cm, 100 francs pour un disque 17 cm.
- Remboursement pour perte ou détérioration : le prix d'achat du disque, diminué du montant des prêts déjà encaissés.
- Nombre de disque prêtés : 4 à la fois, au maximum.
- Heures et jours d'ouvertures : tous les soirs, mercredi excepté, de 17 h. 30 à 19 h.

Nous décidions ensemble que je présenterais à la Commission des loisirs les listes d'achats de disques en même temps que celles de livres, tous les trois mois environ.

Restaient « les détails »..., c'est-à-dire l'organisation de la discothèque. J'ai réfléchi. J'ai lu les conseils donnés par la Direction des Bibliothèques de France sur la création de discothèques. Et j'ai essayé d'adapter l'organisation de la bibliothèque à celle de la discothèque.

J'ai cherché à avoir une organisation extrêmement simple et pratique, rationnelle et sans complications inutiles.

Personnellement j'avoue que, à tort ou à raison, je pense qu'il est plus facile de compliquer les choses que de les simplifier. Et puis, c'est pour moi

une nécessité : le temps que je peux consacrer à la discothèque est limité (je suis, aussi, bibliothécaire...) et le temps relativement court des prêts — aux heures de sortie de l'usine — obligent à ce que ces prêts se fassent vite... et bien (si possible). Pensez que j'ai, en décembre dernier, prêté jusqu'à 148 disques en 90 minutes.

Pratiquement, voici notre organisation :

Les disques sont enregistrés sur des livres d'entrée, avec un livre d'entrée par format. C'est-à-dire cinq registres :

- 1 pour les disques 17 cm.
- 1 pour les disques 25 cm mono.
- 1 pour les disques 25 cm stéréo.
- 1 pour les disques 30 cm mono.
- 1 pour les disques 30 cm stéréo.

Chaque registre comprend cinq colonnes :

Dans la 1^{re} colonne, la cote, formée de l'abréviation de la firme : Phi — Vsm — Cdm..., telle que vous la trouvez dans les références du catalogue général des disques.

Sous celle-ci, l'indication du format : 33/17 — 45/17 — 33/25 — 33/30.

Sous celui-ci, le numéro d'entrée du disque (ce dernier chiffre vous permet, en ouvrant chaque registre, de voir combien vous possédez de disques de chaque format).

Dans la 2^e colonne, j'indique le genre du disque : classique, jazz, etc...

Dans la 3^e colonne, le nom « vedette » : compositeur (Chopin...) ou interprète (Jacques Douai...) ou le titre du disque (Danse-partie).

Puis j'inscris la composition des deux faces du disque.

Dans la 4^e colonne, je note la référence commerciale du disque (celle qui permet de la commander chez le disquaire).

Et la 5^e colonne est réservée aux observations éventuelles : nombre d'exemplaires, remplacement du disque, etc...

Cet enregistrement sur cahiers a pour nous un grand avantage : Il permet de mettre immédiatement le disque à la disposition des emprunteurs sans attendre que les fichiers soient faits, puisque tous les renseignements nécessaires à leur rédaction sont inscrits... (J'ai reçu 50 disques jeudi matin. Le soir, à 17 h. 30, ils étaient entre les mains impatientes et ravies des emprunteurs...).

Le disque enregistré, je prépare celui-ci pour le prêt : Je note bien en évidence, sur la pochette du disque, au verso, la cote complète. Je fixe un « coin » pour retenir la fiche de prêt et, sur ce coin, je peux inscrire la date de retour du disque prêté.

Je fais cette fiche de prêt avec la cote, le nom « vedette », le titre du disque et le genre du disque : chant, folklore, etc... (ceci, pour que les statistiques de fassent rapidement et sans erreurs).

Un détail : les fiches de prêt, comme les fiches d'emprunteurs, sont de couleur différente de celles de la bibliothèque. On peut être amené à faire en

même temps des prêts de livres et de disques et cette différence de couleur évite toute confusion... sans effort.

Enfin, nous protégeons les disques avec une pochette en matière plastique, intérieure et extérieure. Ces pochettes extérieures évitent que la pochette du disque se salisse, non seulement pendant les transports, mais pendant les manipulations que les disques subissent, dans les bacs de prêts.

Puis vient, enfin, le point noir du travail : les fichiers.

Il est, évidemment, indispensable que ce soient des instruments utiles et précis. Tant pour donner rapidement un renseignement pendant les distributions que pour m'éclairer sur la composition exacte de ma discothèque et sur les achats que j'ai à faire.

J'ai abouti à la solution de trois fichiers : un par genres, un par interprètes, un par titres.

Je sais que c'est une solution boiteuse, je suis souvent ennuyé de ne pas avoir un fichier par instruments de musique, mais... je n'ai pas le temps de faire mieux...

Le fichier « genres ».

Notre classification vous semblera peut-être un peu élémentaire. Mais, finalement, après quatre ans d'expérience, elle me semble viable. C'est, par ordre alphabétique : la musique d'ambiance, le chant, la musique classique, la danse, la diction, les disques pour enfants, le folklore, le jazz, la musique militaire.

A l'intérieur de chaque genre, les fiches sont évidemment, classées par ordre alphabétique de compositeurs, et à l'intérieur, par ordre alphabétique des titres.

Chaque fiche comprend la description totale du disque. Elle est établie un peu sur le modèle des fiches de bibliothèque. C'est la fiche principale.

Le fichier « interprètes ».

Le fichier « titres », réduit aussi à la cote, au titre et au nom du compositeur interprété.

Le fichier « titres » réduit aussi à la cote, au titre et au nom du compositeur.

Ceci aboutit quand même à la rédaction d'une dizaine de fiches, en moyenne, par disque... Car si, dans le cas le plus simple, vous avez un compositeur et une seule œuvre, vous avez nombre de disques avec deux ou trois compositeurs et ce sera deux ou trois fiches commençant chacune par un des compositeurs, plus les fiches titres, plus les fiches interprètes...

Quant aux disques de variétés, ils mettront vos nerfs à rude épreuve..., surtout s'il s'agit de disques 30 cm avec une trentaine de chansons...

Je reviens à mon regret de ne pas avoir un fichier par instruments : Pensez aux gens qui posent parfois des colles très embarrassantes : « Je voudrais de l'orgue de cinéma » — « Avez-vous des soli de harpe ? ». L'autre

soir, « Dans quelle œuvre, pourrais-je trouver un solo de trompette ? ». Ceci, au milieu de la bousculade des prêts...

Les détails résolus (enregistrements des disques, équipement des disques, fichiers), restaient à organiser les achats et la distribution des disques.

Les achats m'ont posé des problèmes, au « démarrage », si je puis dire.

Que voudraient les gens ? Un cahier de desiderata n'avait pas donné grands résultats : « Du Jazz New-Orleans » — « Des classiques », avec une œuvre particulière par ci par là. C'était très mal « composé »...

Je savais pourtant une chose : c'est que la Radiotechnique fabriquant des postes de Radio et de Télévision, les ouvriers spécialisés, les techniciens, les ingénieurs, seraient exigeants sur la qualité technique des disques — et ils devaient l'être encore plus que je ne le soupçonnais.

Alors, aidé par le livre de Candé *Ouverture pour une discothèque*, par la discographie de la Revue « Disques », plus tard, par celle de la Revue « Diapason », par les discographies des volumes de la collection « Solfèges », j'ai fait un premier achat de 100 disques et j'ai tenu des statistiques très précises des prêts, des pourcentages des genres demandés. (Au début, nous n'avons pas acheté d'opéras ni de disques pour enfants. Nous avons attendu quelques mois.) et, petit à petit, la discothèque s'est enrichie d'abord en suivant exactement les désirs des gens, puis avec plus de fantaisie car ils étaient ravis de trouver des disques auxquels ils ne pensaient pas, puis, en équilibrant les genres et en ayant une base de musique classique qui n'omette rien de très important.

En décembre 1957, nous avons 253 disques.

En décembre 1958, nous avons 400 disques.

En décembre 1959, nous avons 1 384 disques.

En décembre 1960, nous avons 1 988 disques.

En décembre 1961, nous avons 2 914 disques.

En décembre 1961, nous avons 2 934 disques.

Ces 2 934 disques se répartissant ainsi :

1 233 classique, mono.

462, danse.

318, folklore.

293, chant.

207, jazz.

142, diction.

135, enfants.

58, ambiance.

89, classique, stéréo.

Mais, revenons à la distribution :

Elle nous pose des problèmes embarrassants. J'aurai bientôt une grande pièce pour la bibliothèque et la discothèque mais, jusqu'à maintenant, la place est très mesurée et il a fallu prendre des bacs sur roulettes que je pousse dans la bibliothèque le soir à 5 heures. Cela a d'ailleurs des avantages : les

bousculades amicales autour des bacs donnent une atmosphère très chaude et très vivante.

Les emprunteurs choisissent eux-mêmes leurs disques dans ces bacs où sont rangés : la musique classique, par ordre alphabétique de compositeurs, le jazz et les disques de danses dans des bacs à part ; les disques pour enfants sont également à part ; les pièces de théâtre, les opéras, en boîtiers, sont dans un meuble spécial, ainsi que la stéréo. Mais tous les autres disques de variétés 25 cm et 30 cm sont dans deux bacs, dans un mélange un peu voulu — même s'il choque mon sens de l'ordre... — car j'ai constaté que ce mélange donne des idées aux gens et celui qui voulait simplement du Johnny Hallyday repart souvent avec un excellent disque de folklore en plus de son chanteur, parce qu'il a été tenté par la pochette ou par le titre du disque.

Nous retirons du « coin » la fiche de prêt. Nous notons la date de retour sur le coin, et le nom de l'emprunteur sur la fiche de prêt (cela a un avantage pour les emprunteurs : ils peuvent vérifier s'ils ont déjà emporté tel conte à leur enfant, ou si un ami vient chercher pour un autre membre du personnel retenu à l'usine un disque quelconque, il peut voir si ce disque a déjà été emprunté. Sans oublier ceux qui ont, quant à leurs emprunts antérieurs, une mémoire capricieuse...).

Puis, enfin, nous notons sur la fiche des emprunteurs la date de retour et le nombre de disques remis.

Voulez-vous avoir nos statistiques de prêts ?

Environ, 15.000 disques, l'année dernière, dont

53 %	de musique classique,
17 %	folklore,
9 %	enfants,
6 %	danse,
6 %	jazz,
4 %	chant,
3 %	diction.

980 personnes sont venues se faire inscrire.

Tout ceci aurait été une entreprise très simple si, dix-huit mois après l'ouverture de la discothèque de la Radiotechnique de Suresnes, les usines Radiotechnique de province n'avaient lancé des S.O.S. de détresse... et de protestation. Tant et si bien que j'ai dû m'attaquer au problème d'une discothèque circulante, pour dix annexes. J'ai déjà une bibliothèque circulante, mais la discothèque pose des problèmes bien plus compliqués, ne serait-ce que parce que je n'ai pas un stock de disques me permettant de ne pas faire rentrer, en même temps, tous les disques des usines de province pour les répartir à nouveau. Ces changements se font cinq fois par an.

— Il faut composer chaque « lot » de façon à ce que les échanges amènent un complément à l'envoi précédent. Par exemple, que l'essentiel

des disques de Bach, Beethoven, Mozart, leur soit, à chacun, envoyé dans l'année.

— Il faut que le nombre de disques corresponde à l'importance de l'effectif de chaque usine. Et il faut que la proportion de chaque genre corresponde aux chiffres des demandes. A une Annexe qui réclame beaucoup de disques de danse, parce que l'usine a beaucoup de jeunes qui se réunissent, il n'y a pas de raisons pour les lui refuser...

J'ai essayé, là aussi, de simplifier les choses. Par exemple, les fiches de prêt sont de couleurs différentes : 10 couleurs, une par annexe. Ainsi, quand nous préparons les lots, ou que nous vérifions les disques à leur retour, nous ne pouvons rien mélanger il y a le lot vert, le lot rouge, le lot violet, etc...

Voici, rapidement, l'organisation des fichiers de province :

Le disque acheté, les fiches interprète et titre restent dans leur fichier qui est alors une sorte de fichier général pour l'ensemble des discothèques. Mais les fiches « genre » sont dans un fichier qui porte le nom « Fichier des Annexes, par genres ». Ce fichier est remis à jour à chaque retour des disques de province. Au verso, je note le nom de l'Usine dont il vient, et le nombre de prêts. Pour que ce travail de Bénédictin ne ralentisse pas les opérations de changements des disques, voici comment nous procédons.

J'ai une double fiche de prêt : celle qui part avec le disque et celle que je conserve à Suresnes. Je groupe les fiches de prêt d'une même annexe. Les disques rentrant de province, je vérifie le retour à l'aide de ces fiches (inventaire) — et je note sur celles que je conserve le nom de l'annexe, la date et le nombre d'éprêts. C'est, entre deux prêts, que je prends le temps de porter ces chiffres dans les fichiers.

Je sais ainsi, toujours, où sont les disques — où ils sont allés — le nombre de prêts dans chaque usine.

Ce dernier détail est fort important. Il nous renseigne exactement sur le goût des gens dans les diverses usines et nous permet d'adapter les achats à ces désirs ainsi exprimés... et qui sont très différents de ceux de Suresnes. Voyez leur pourcentage de prêts : 27 % de musique classique,

27 % danse,
19 % chant,
11 % folklore,
9 % diction,
7 % jazz.

D'où cela vient-il ? Les pourcentages de cadres et d'ouvriers ne sont pas les mêmes. Le nombre de très jeunes est plus élevé. Ils vont moins aux Concerts. Il n'y a pas partout de groupements J.M.F., etc...

Il me reste à vous parler rapidement de l'entretien de nos disques :

Nous demandons à l'emprunteur qui les rapporte un petit rapport (oral...).

Nous nettoisons périodiquement les disques. Nous avons un électrophone pour les vérifier et, dans les cas difficiles (un défaut signalé par un emprunteur et que notre électrophone n'enregistre pas) des techniciens de l'usine les passent sur des appareils plus sensibles que le nôtre. Les ennuis les plus fréquents sont des disques rayés (coup de tête de lecture) : c'est moins grave, si c'est une surprise-partie qu'un Concerto...

Il y a des disques gondolés (posés sur un radiateur, sur un plancher chauffant, l'été abandonné dans une voiture au soleil...).

Il y a des pochettes interverties (et l'emprunteur n'est pas très content d'entendre du jazz au lieu du théâtre annoncé...). Il y a des disques changés. (Dernièrement un emprunteur bien intentionné, je pense, nous a mis un vol. 1 des Platters, en excellent état, à la place de notre vol. 2 fatigué...).

Dans l'ensemble, ces ennuis sont relativement très limités. Peuvent-ils l'être moins ? Le prêt est très rapide. Les gens vous arrachent presque des mains des disques que d'autres rapportent. On n'a pas le temps matériel de tout vérifier. Et c'est, au fond, presque inutile car les erreurs sont infimes en proportion des prêts.

Pour terminer, rapidement, je voudrais vous parler un peu des emprunteurs de la Radiotechnique. Je pense que la « clientèle usine » ne diffère pas beaucoup de celle des grands disquaires : lorsque je suis l'émission « La cote du disquaire », le dimanche, je constate que nous avons toujours les disques qu'ils signalent et ces disques ont du succès.

Peut-on juger d'après les statistiques de prêts ? Avec prudence... Celui qui a une discothèque personnelle riche en classique peut surtout emprunter des variétés, et inversement. Dernièrement, impressionnée par le choix d'un jeune ingénieur qui ne prenait que du Bach, Albinoni, Vivaldi, j'ai risqué un commentaire qui m'a valu cette réponse : « Je ne connais bien que le Jazz moderne »...

Il y a la catégorie « très jeune et non J.M.F. ». A cause d'eux, nous n'éliminons pas systématiquement des choses à succès et « discutables » mais qu'ils demandent avec insistance. Toujours dire « On ne les a pas », ou marquer une réticence serait éloigner une catégorie d'emprunteurs qui se fatiguent peu à peu d'un même genre et qui viendront à la musique. D'autant que notre réputation est en jeu : l'usine, c'est un petit village. Les emprunteurs représentent le quart de l'effectif et... tout se sait.

Dans l'ensemble, les emprunteurs sont extrêmement gentils, très aimables, très détendus. Ils semblent satisfaits. Que ce soient des musiciens authentiques (j'ai un ancien élève du Conservatoire et un ancien élève d'Yves Nat...), que ce soient des ingénieurs du son très difficiles sur la qualité technique des enregistrements, que ce soient des ouvriers plus ou moins connaisseurs. Mais la constatation que l'ouvrier parisien est bien plus formé musicalement qu'on ne le pense est journalière. Celui qui, à la bibliothèque, fait ses délices de

Zévaco et de Dumas, à la discothèque discute de la valeur d'un chef d'orchestre et du lieu d'enregistrement.

Un autre atout pour nous, à Suresnes : le travail en musique. Notre discothèque prête des disques pour compléter les émissions et, au bout de plusieurs mois, il est arrivé qu'un disque de Beethoven, de Mozart, ait été réclamé et qu'on l'ait gardé une semaine de plus, sur la demande expresse des ouvrières.

Reconnaissez que cela est pour nous une très grande satisfaction et que cela nous donne beaucoup d'espoir.

M. JUGE,

Bibliothécaire à la Radio-Technique à Suresnes.